

COMPTE RENDU du CONSEIL de l'ÉDUCATION NATIONALE du vendredi 30 août 2024



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Ce compte rendu est la synthèse des échanges autour de l'ordre du jour du CEN.

Déclarations liminaires

Lecture des déclarations liminaires par les organisations syndicales présentes, celles de la FSU en annexe.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023

Laurent PAPAYA (conseiller municipal à Saint-André) demande des précisions au sujet de la loi votée en mai 2024, qui met en place la prise en charge des enfants par les AESH pendant la pause méridienne. Une réponse lui sera apportée au point 2 de l'ODJ.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Affaires relevant de l'État

2. L'École inclusive

Intervention du recteur :

Une montée en puissance de l'école inclusive même si ce n'est pas suffisant. 2900 AESH, 110 ETP supplémentaires au 1er septembre, répartis entre nouveaux recrutements et augmentation des quotités.

Augmentation des notifications de 9% donc tous les besoins ne seront pas couverts. 8015 notifiés à la rentrée 2023, 8736550 en juillet 2024. 550 élèves devraient être en établissements médico-sociaux et sont en milieu ordinaire. Les besoins éducatifs particuliers sont mieux pris en compte.

Intégration des PIAL privés aux PIAL publics pour mutualiser les moyens, création supplémentaire de 3 coordonnateurs à temps plein, ce qui porte le nombre total à 14, avec chacun 2 PIAL.

Augmentation des quotités pour les AESH qui le souhaitent pour sortir de la précarité, les modalités de service ont pu être envoyées avant les congés de juillet.

Création d'1 poste supplémentaire d'inspecteur Ecole inclusive

Réponse à Laurent PAPAYA : pour l'instant c'est l'académie qui prend en charge la pause méridienne mais moins d'heures d'accompagnement pédagogique. Des contacts sont pris avec les collectivités pour cette prise en charge

Intervention d'une conseillère municipale du PORT :

Il y a un besoin de formation des AESH pour cette pause méridienne, il faudrait aussi que l'AESH soit la même pendant la pause pour éviter les traumatismes

Réponse du recteur : il s'engage à resserrer le lien entre AESH, rectorat et collectivité pour la formation. Le rectorat va prendre contact avec les mairies pour de nouvelles configurations de la pause méridienne sachant qu'il n'y a pas de moyens infinis.

Une organisation syndicale souhaite savoir s'il y aura des ouvertures de places en IME ? En ITEP ? L'école inclusive ne concerne pas que l'école. Il y a un manque de place en IME ITEP qui se retrouve en ULIS...et ceux d'ULIS en SEGPA. Il y a aussi un manque de personnel social pour aider les familles à monter les dossiers pour avoir notification et un manque d'enseignant certifié en ULIS

Réponse du préfet : il y a un plan de rattrapage en cours. Point au prochain CEN

Réponse du recteur : il est à disposition pour échanger sur ce sujet.

Intervention d'une adjointe de la mairie de Saint-Benoît

Quels sont les freins pour créer des établissements médicosociaux ? Comment les communes peuvent-elles aider ?

Réponse du Préfet : point au prochain CEN avec ARS

Intervention d'organisations syndicales

- Les associations, les petites structures privées (crèches, MFR) confrontés aux mêmes difficultés. Ne pas les oublier.

- Il y a un besoin de se rendre compte que l'école seule ne peut gérer le handicap. Les enseignants sont en difficulté quand ils ne connaissent pas la pathologie des élèves. L'hétérogénéité est compliquée à gérer à la Réunion. Les élèves qui relèvent d'institut n'ont pas la place en école. Demande de formation des AESH. Visibilité sur l'offre de formation et plus de communication

3. Présentation du poste de Chargée de mission vie étudiante et lutte Violences Sexistes et Sexuelles : Mme GUILLET

Problématiques du logement et des repas. Concernant les VSS, elle annonce un travail avec les autres partenaires.

4. Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performances (COMP) 2025

Suivi des audits de labellisation 2023-2024 : une nouvelle demande (Albert RAMASSAMY) et 4 demandes de renouvellement

Une organisation syndicale exprime son inquiétude au sujet de l'accueil du public avec différents statuts, la mixité des publics entraîne une gestion pédagogique complexe. Elle demande de la différenciation. Elle est d'accord pour la mutualisation des moyens.

La FSU dénonce également la mixité des publics.

Réponse du DRAFPIC : mixité des publics d'apprentis et scolaire : le contrat d'objectifs du CFA académique qui vise à des sections qui s'organisent de façon autonome.

Concernant les lycées des métiers en réseau, dans l'académie de Normandie, 4 lycées sont en réseau (hôtellerie/restauration). Pour Bel Air de quel réseau parle-t-on : souhait de travailler en Mention complémentaire (par exemple en soudure avec Jean HINGLO)

Flou sur label des métiers qui sont multiples.

5. Présentation de l'évolution du label lycée des métiers

Suivi des audits de labellisation 2023-2024 : une nouvelle demande (Albert RAMASSAMY) et 4 demandes de renouvellement

Une organisation syndicale exprime son inquiétude au sujet de l'accueil du public avec différents statuts, la mixité des publics entraîne une gestion pédagogique complexe. Elle demande de la différenciation. Elle est d'accord pour la mutualisation des moyens.

La FSU dénonce également la mixité des publics.

Réponse du DRAFPIC : mixité des publics d'apprentis et scolaire : le contrat d'objectifs du CFA académique qui vise à des sections qui s'organisent de façon autonome.

Concernant les lycées des métiers en réseau, dans l'académie de Normandie, 4 lycées sont en réseau (hôtellerie/restauration). Pour Bel Air de quel réseau parle-t-on : souhait de travailler en Mention complémentaire (par exemple en soudure avec Jean HINGLO)

Flou sur label des métiers qui sont multiples.

Affaire relevant de la Région

6. Évolution de l'offre de formation rentrée scolaire d'août 2024

La carte des formations a été validée par le CEN de décembre et la commission permanente du 24 mai 2024.

Il n'y a pas de passage possible du bac pro aux classes de CPGE. Il y a obligation de faire un passage par le BTS.

Une organisation syndicale affirme que ce sont deux ans de perdues, le recteur répond qu'il s'agit surtout d'un sacrifice financier pour les familles.

Pour les CPGE à LGR :

- Interventions d'organisations syndicales : des CPGE pour les bacheliers professionnels avec remise à niveau / les prépa métier dans les collèges ont aussi besoin d'EPI. Une demande de soutien pour que la Région fasse l'effort financier pour eux aussi.
- Réponse de Mme SITOUBE, représentante de la Région, qui renvoie la demande au Département car la Région a dégagé le budget pour les EPI dans les lycées qui sont de sa compétence.
- Réponse du Département qui entend la demande et va y réfléchir
- Intervention d'une organisation de parent d'élèves : les élèves inscrits en post bac, en mention complémentaire, n'ont pas le statut d'étudiants et pas d'accès à des aides financières.
- Réponse du recteur : cette question va être examinée.

Une demande d'informations sur les budgets / ouverture de certaines filières est faite pour connaître les critères précis :

- Réponse de la Région : elle n'a pas détail précis à donner mais il y a une juste répartition.

44% des élèves vont faire un CAP donc il y a un besoin d'ouvertures de nouvelles filières. À ce jour, il n'y a pas de refus d'ouverture pour raisons budgétaires.

La Région annonce l'ouverture d'un futur lycée d'enseignement adapté dans le sud et d'un BTS aéronautique au lycée Stella (2025-2026). Elle travaille sur la filière aéronautique pour un prochain développement à la Réunion.

7. État d'avancement des deux futurs lycées (métiers de la mer / du tourisme)

Concernant le lycée des métiers du tourisme, des remerciements sont adressés à la mairie de Saint André qui a fourni le foncier pour la réalisation de ce nouveau lycée qui permettra le développement du tourisme vert dans l'est et prend en compte le souci de rééquilibrage. L'architecte lauréat sera connu fin septembre, mois d'octobre pour une ouverture prévue en 2028-2029.

M.PAPAYA se dit ravi de ce nouveau lycée dans l'est. Quid du pôle universitaire dans l'est ?

Une discussion se fait autour des places d'internat dans le nouveau lycée, mutualisation avec les lycées de la zone.

Concernant le lycée des métiers de la mer, la livraison devrait se faire en août 2027.

Mme SITOUBE nous informe de la construction en cours du navire école, financé par des fonds européens.

Intervention d'une organisation syndicale qui dénonce le coût des bus pour les APPN (activités de pleine nature).

8. Point d'étape de la cantine à 1 Euro

On est passé de 16 000 à 20 000 demi-pensionnaires. Il n'y a pas assez de places assises et la collectivité réfléchit à un pack sandwich.

La FSU intervient en questionnant sur l'augmentation du nombre d'agents ?

Réponse de la Région : évaluation de l'organisation de la cantine et mise en place de personnel supplémentaire si besoin mais il y a eu une augmentation selon les zones.

Annonce par la vice-présidente de Région d'une réflexion pour proposer un petit-déjeuner gratuit aux élèves transportés.

9. Présentation du dispositif « Un trimestre, un livre »

Le dispositif est orienté vers la lecture plaisir et sera mis en place avec les inscriptions. Le budget est de 800 000 euros. Mme SITOUBE a bien entendu la demande de la FSU pour que les professeurs de lycées professionnels puissent abonder le catalogue, pauvres en littérature de jeunesse accessibles à nos élèves. Qu'il y aura aussi la possibilité d'acheter le même ouvrage pour une même classe en anticipant l'année prochaine.

Une organisation syndicale souhaite que cela soit anticipé dès le collège et le primaire

Réponse du Département : utiliser le dispositif passeport dans lequel un projet lecture peut être inclus.

Concernant le NUMÉRISAK : la FSU dénonce les difficultés rencontrées avec les livres numériques.

Réponse de la Région : elle a renforcé le nombre de prises et améliorer le Wi-Fi. 3 800 000 euros ont été attribués pour les licences. Mme SITOUBE ajoute qu'il n'y a aucune obligation de passer au tout numérique, que la collectivité n'est pas favorable au tout numérique car il y a la possibilité de continuer à s'équiper en manuels papier pour les collègues qui le souhaitent. Que chaque établissement dispose d'un budget de 5000 euros pour ce faire, la collectivité ayant même réglé les factures qui dépassaient cette somme. Elle a aussi entendu la question sur la pérennisation de l'aide de 50 euros pour les consommables, très utilisés en lycées professionnels et confirme que c'est toujours le cas.

Un gros moment de tension avec les associations de parents d'élèves lorsqu'elles réaffirment que la collectivité est contre la location

10. Présentation du dispositif « Malette à outils »

Présentation du dispositif, avec encore une fois le souci d'aider les familles.

Affaire relevant du Département

11. Projet de révision de la sectorisation de Saint Leu

Lecture du diaporama : pour le collège Marcel GOULETTE, perte de 40 à 50 élèves à la rentrée prochaine.

Un nouveau collège sera construit à la Plaine des Palmistes, 3 collèges au-dessus de 1000 élèves. La moyenne des effectifs est d'environ 600.

Le Département souhaite construire un nouveau collège sur la Possession. Il attend la réponse de la mairie par rapport au foncier et de connaître le choix entre un collège privé ou public.

12. Expérimentation de la tenue unique au collège : bilan et perspectives

Une évaluation de cette démarche sera faite ;

La FSU a dénoncé cette tenue unique en expliquant que l'argent serait mieux utilisé ailleurs.

Réponse de la collectivité : nous ne sommes pas dans les mêmes enveloppes que pour une réhabilitation.

Questions diverses

232 lauréats stagiaires. 60% ont obtenu l'académie lors de la phase INTER. Sur les 90 ne l'ayant pas obtenu, 40 ont fait un recours et il y a eu 13 révisions d'affectation.

Pour les titulaires : souci avec la bonification de 1000 points accordée après 5 ans de présence à Mayotte. La conséquence est la surreprésentation des entrants venant de Mayotte.

Parce que le contexte de rentrée est politiquement inhabituel, la FSU estime qu'il est urgent de peser dès maintenant sur les futures décisions politiques. Il faut abandonner certaines réformes en cours comme le Pacte enseignant, la réforme de la voie professionnelle, le choc des savoirs...

La dotation académique est insuffisante, à seulement deux semaines de la rentrée scolaire le remplacement de personnels n'est pas effectif, de quoi nous inquiéter sur la continuité pédagogique et les conditions de travail des enseignants ! Concernant la carte scolaire, nous demandons que notre académie soit totalement placée en éducation prioritaire. L'abaissement des effectifs de classe qui en découlerait est une mesure prioritaire.

Quant à l'école inclusive afin qu'elle soit vécue positivement, l'effectif d'AESH doit-être abondé, il n'est pas à la hauteur de la demande d'accompagnement ! De nombreux élèves avec notification sont en attente d'AESH. Augmenter le nombre d'élèves accompagnés par l'AESH n'est qu'une réponse comptable à la pénurie et ne génère qu'incompréhension et souffrance pour les familles, et les personnels ! De même, les affectations de ces derniers ne semblent pas avoir reçu l'attention, la cohérence et la bienveillance annoncée lors du CEN de décembre et laissent les AESH dans des difficultés ou les mettent en difficulté, sans parler de la continuité du suivi des élèves qui n'est pas prise en compte. Il est impératif de donner les moyens de travailler et de redonner du sens au métier.

Le corps des inspecteurs du SUI-FSU veut alerter sur un certain nombre de sujets d'actualité de cette rentrée :

- les évaluations nationales, contestées par une très large intersyndicale, que nous soutenons ne peuvent en aucun cas constituer un bon outil de pilotage pédagogique et elles risquent de conduire à un bachotage vain et contre-productif ;
- les mesures du « choc des savoirs » sont rejetées unanimement par la profession et la recherche ;
- les examens du baccalauréat (Général, Technologique et professionnel) et du brevet se sont déroulés, cette année, dans des conditions catastrophiques liées à un nouveau calendrier qui sera reconduit à l'identique pour 2025, sans même attendre le bilan de cette session ;
- la réforme du lycée professionnel n'a pour but que de briser ce formidable outil d'émancipation et de démocratisation scolaire au service de notre jeunesse la plus fragile ;
- la réforme de la formation continue dont le dogme du 100% hors face à face pédagogique est inutile et totalement irréalisable ;
- la réforme de la formation initiale des enseignants, enfin, largement improvisée et contestée par toutes les universités partenaires.

Dans la voie professionnelle, le SNUEP-FSU rejoint l'analyse du corps des inspecteurs et dénonce l'absence de bilan d'une réforme qui casse l'esprit qui présidait dans cette voie. Le tri social y est particulièrement mis en œuvre. Nous constatons que la réforme n'est pas suspendue dans notre secteur malgré l'absence de Ministre : c'est dommageable. En effet, la présence des jeunes et des adultes en formation dans les entreprises connaît une augmentation exponentielle déjà dénoncée par notre organisation à de multiples reprises. Cela crée une réelle difficulté pour garantir à tous les élèves la qualité des stages qui occupent maintenant une grande partie de leur formation, voire dans les pires des situations la simple faisabilité de ces stages. Ce qui est valable sur tout le territoire national est particulièrement prégnant dans notre académie.

La SNUEP-FSU se félicite de l'octroi par le Conseil Régional de l'équipement technique et des EPI à tous les élèves de la voie professionnelle car c'est un des facteurs de réussite scolaire bien évidemment. Nous souhaitons que le matériel prévu soit dans les mains des élèves le plus rapidement possible et que les directions d'établissement se mobilisent pour qu'il en soit ainsi. Cependant, les personnels nous interpellent souvent sur leurs conditions d'enseignement dans des bâtiments vieillissants et avec du matériel technique pas toujours suffisant ou à la hauteur. Et ce versant-là devra aussi faire l'objet d'une attention particulière de la part des collectivités. Pour autant, nous nous

réjouissons de la construction de 2 nouveaux lycées prévus de longue date et qui entrent enfin en réalisation. C'est avec impatience que les personnels du LP Léon de LEPERVANCHE attendent l'ouverture du Lycée de la Mer car l'établissement est devenu un mammoth épuisant et facteur de difficultés pour la communauté éducative.

Si le NUMÉRISAK semble être entré dans les mœurs, le SNUEP-FSU souhaite que la possibilité reste offerte aux élèves d'être aidé pour l'achat des livres « consommables » qui sont fréquemment utilisés par les enseignants et pour poursuivre dans le thème des livres, il serait souhaitable de permettre aux PLP de lister les ouvrages qui intéresseraient leurs élèves afin de favoriser réellement la lecture à travers le dispositif « Un trimestre, un livre ».

Concernant la santé à l'école, la multiplication des projets va à l'encontre des besoins des élèves, des étudiant.es et de la communauté scolaire. La FSU s'oppose à cette politique qui ne vise, par l'organisation de délégations de tâches, qu'une réduction des coûts au détriment de la lutte contre les inégalités sociales et de santé en faveur de l'élève et du renforcement des équipes pluriprofessionnelles. Les actions de promotion de la santé en direction des élèves et étudiants doivent rester au service de la réussite scolaire et de la réduction des inégalités de santé de tous et toutes.

La FSU revendique que des emplois d'Infirmières scolaires soient massivement créés pour assurer leur présence dans les écoles et établissements au plus près des élèves.

Le Service Social en Faveur des élèves a fait l'objet d'une réorganisation en cette rentrée scolaire afin de répondre au mieux aux besoins des élèves et des familles.

Le SNUASFP-FSU salue cette réorganisation qui se veut bénéfique pour tous (élèves, familles, professionnels).

Cependant, le SNUASFP FSU revendique la présence à temps plein d'un.e assistant.e de service social dans chaque établissement du second degré afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Il dispose d'un mandat historique revendiquant la création d'un service social spécifique du premier degré à raison, a minima, de deux assistant.es social.es par circonscription, sans redéploiement des moyens existants.

Quant aux personnels administratifs, ils font face, à chaque rentrée scolaire, à la problématique de la mobilité, entraînant des retards et/ou des non-affectations de personnels titulaire ou ANT. Les situations RH sont toujours en cours d'analyse, laissant les agents dans une situation difficile et de souffrance.

Le déploiement de l'application métier RenoiRH demande parfois plus de temps de saisie que l'ancienne application, ce qui entraîne des retards et perturbe la gestion quotidienne.

Par ailleurs, le nouveau logiciel OPALE pose de nombreux problèmes. C'est un logiciel inabouti et les utilisateurs y consacrent un temps considérable qu'ils ne peuvent plus accordés aux usagers et aux personnels, dégradant le service rendu. Et ce n'est rien en comparaison de ce qui nous attend, si vous ne prenez pas immédiatement la mesure de la situation.

L'intersyndicale Op@le a été reçue le mercredi 26 juin 2024 au Ministère. Si elle n'a pas obtenu de moratoire, elle a beaucoup insisté pour que les vagues de septembre (2025 et 2026) ne concernent que des établissements et équipes VOLONTAIRES.

Les recteurs doivent donc revoir leur calendrier académique de déploiement et le communiquer au ministère pour le 30 août, soit aujourd'hui.

La FSU sera vigilante à ce que l'académie ne fasse pas obstacle à la discussion et à la mise en œuvre d'un nouveau calendrier.

Vitale pour la République, l'école publique mérite mieux. La France doit réaffirmer collectivement son engagement pour une école émancipatrice, fidèle aux principes républicains et ambitieuse pour tous les élèves. L'école a toujours fait front pour la République. Il est temps que Celle-ci et ses élus fassent front pour l'école. Les académies d'Outremer dont la nôtre en ont un besoin urgent.

C'est pourquoi, d'ores et déjà, la FSU-SNUIPP appelle à se mobiliser le 10 septembre contre les évaluations standardisées.

Et la FSU appelle, dans un front unitaire, à une mobilisation le 1er octobre pour l'abrogation de la réforme des retraites, la hausse des salaires et les services publics.

